

# Revue *Psychologie clinique et projective*

## Recommandations aux auteurs

Cette note présente les conditions de fond et de forme indispensables à respecter pour une publication dans la revue *Psychologie clinique et projective*, laquelle publie des travaux originaux, réflexions théoriques, études cliniques, rédigés ou traduits en français, dans le champ de la psychologie clinique, de la psychopathologie, de la psychologie projective, ainsi que des notes et informations sur l'actualité de ces champs disciplinaires et professionnels. Elle est indexée dans les bases de données Francis, Pascal (Inist) – PsycINFO – PubPsych.

L'article proposé doit respecter le secret professionnel, les règles éthiques de la recherche en psychologie et ne présenter aucun élément à caractère diffamatoire. Les patients ne doivent pas pouvoir être identifiés par des tiers dans les illustrations cliniques (anamnèse, protocoles de tests, entretiens et observations) et ce qui est écrit sur eux doit pouvoir être repris avec eux s'ils venaient à lire l'article et à se reconnaître.

L'article proposé ne doit pas avoir fait l'objet d'une publication antérieure. S'il est accepté, l'auteur s'engage à ne pas le soumettre à une autre revue française ou étrangère sans accord préalable du comité de rédaction de *Psychologie clinique et projective*.

Chaque manuscrit est soumis à un comité de lecture et expertisé anonymement par deux lecteurs.

Le manuscrit (qui ne devra pas dépasser 54000 signes, espaces, notes, références bibliographiques et annexes compris) sera dactylographié en un interligne et demi et comportera :

– en page de titre (indépendante du corps de l'article) le prénom et le nom de l'auteur - accompagnés en note de sa fonction et son adresse professionnelle -, suivis du titre de l'article. L'auteur fournira son adresse personnelle pour l'envoi des épreuves.

– un résumé de 5 à 10 lignes, lequel devra être traduit en anglais et en espagnol si l'article devait être accepté.

– 3 à 5 mots-clés en français, en anglais et en espagnol. Les mots-clés sont des indicateurs de contenu à l'attention des lecteurs effectuant une recherche sur un sujet proche de celui traité dans l'article. Ils permettent que l'article soit repéré et consulté. L'usage de notions classiques, aisément identifiables, est recommandé.

**Les notes** seront numérotées en continu (de 1 à ...) et non par page. Elles seront présentées en bas de page.

**Les annexes** devront être de volume raisonnable.

**Les références bibliographiques** (concernant exclusivement les textes cités dans l'article) seront présentées en fin d'article, par ordre alphabétique, selon les règles suivantes :

La *référence d'un ouvrage* comporte, dans l'ordre suivant (en respectant la ponctuation) :

Nom de l'auteur en minuscules, suivi de l'initiale du prénom. Date de publication originale entre parenthèses. *Titre du livre en italiques*. Lieu (ville) : nom de l'éditeur, suivi si nécessaire de la date de traduction ou de réédition.

Exemple : Anzieu, D. (1985). *Le Moi-Peau*. Paris : Dunod, 2<sup>ème</sup> édition, 1995.

La *référence d'un chapitre d'ouvrage* comporte, dans l'ordre suivant (en respectant la ponctuation) :

Nom de l'auteur en minuscules, suivi de l'initiale du prénom. Date de publication originale entre parenthèses. Titre du chapitre. In initiale en majuscule et nom en minuscules du coordinateur de l'ouvrage (dir.), *Titre de l'ouvrage collectif en italiques* (pp. première et dernière pages du chapitre). Lieu (ville) : nom de l'éditeur.

Exemple : Emmanuelli M. (2011). Un cas de névrose obsessionnelle à l'adolescence, in C. Chabert et C. Azoulay (dir.), *12 Etudes en clinique projective. Approche psychanalytique* (pp. 95-111). Paris : Dunod.

La *référence d'un article dans une revue* comporte, dans l'ordre suivant (en respectant la ponctuation) :

Nom de l'auteur en minuscules suivi de l'initiale du prénom. Date de publication entre parenthèses. Titre de l'article. *Titre de la revue en entier, en italique*, numéro de la revue (volume et fascicule si nécessaires), première et dernière pages de l'article.

Exemple : Rausch de Traubenberg N. (1994). Le Rorschach, lieu d'interactions entre le percept et le fantasme. *Bulletin de la Société du Rorschach et des méthodes projectives de langue française*, 38, 123-136.

**Les citations** : Faire suivre toute citation dans le corps de l'article de la mention entre parenthèses du nom de l'auteur, de la date de publication originale de l'œuvre citée (donnée en référence complète en fin d'article), et de la page. Exemple : (Shentoub V., 1987, p. 120). L'auteur est seul responsable du contenu de son article. En particulier, il s'engage à ne pas plagier un autre auteur et à signifier par des guillemets les reprises d'auteurs dans la limite du droit de citation (pour une citation qui dépasserait 10 lignes du texte original de l'auteur dans l'édition de référence, il appartient à l'auteur de demander lui-même le droit de reproduire le passage concerné, les démarches et frais éventuels étant alors à sa propre charge).

Les corrections sur épreuves seront effectuées dans les délais demandés, et l'auteur corrigera les erreurs d'impression mais ne modifiera pas le texte accepté par le comité de lecture.

Le manuscrit doit être envoyé par mail (fichier Word) à [revuepcp@gmail.com](mailto:revuepcp@gmail.com) et adressé en quatre exemplaires (recto/verso) à Madame Marie-Laure Sudre, Société du Rorschach et des méthodes projectives de langue française, Centre Henri Piéron ; 71, avenue Edouard Vaillant 92100 Boulogne-Billancourt.